

COMMUNE DE PLASSAC-ROUFFIAC 16250

COMPTE-RENDU

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 8 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le mardi huit décembre à vingt-heure et trente minutes.

Le conseil municipal s'est tenu en session ordinaire, sous la présidence de Serge DAVID, le Maire.

Présents : Serge DAVID, Marie-Odile AURIAU, Fabien LAGARDE, Damien AUDOIN, Pascal COTTREAU, Alain LAPOUGE, Delphine LAURAIN, Isabelle ARNAUD, Julien GAURIEAU, Daniel MAGNIER et Marie-Christine LE TURDU.

Marie-Odile AURIAU sera la secrétaire pour cette séance.

Le quorum est atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20H35, et rappelle l'ordre du jour, à savoir :

1. Validation de la commission travaux du 27 novembre 2020
2. Recensement dans la commune des « basses cours »
3. Changement du photocopieur
4. Pour le recrutement d'une secrétaire de mairie
5. Questions et infos diverses

Monsieur le Maire fait le bilan 2020 entre septembre 2020 et à aujourd'hui :

Les travaux : Cimetière de Plassac – Chemin chez Mme REZEAU à Rouffiac, les Coffres, limitation des camions entre la route de Plassac et Bécheresse, la pose des panneaux de signalisation et la vérification de l'adressage.

Administration et finances : Mise en œuvre du suivi budgétaire, mise à plat des concessions du cimetière de Plassac et Rouffiac, la mise en place d'une collaboration avec la Trésorière Mme BUTAUD notamment sur les règlements des factures, mise en place d'une structure de l'administratif entre la secrétaire et l'agent Territorial, rencontre avec Effervescentre, rencontre avec M.DESAFIT du GrandAngoulême responsable de la commission culturelle, mise en place d'un site internet de la Mairie, distribution de paniers garnis pour nos aînés, confection de masques avec la collaboration des couturières de la commune.

Monsieur le Maire demande à chacun d'entre nous de définir les choses à améliorer pour 2021.

Delphine LAURAIN : manque de retour d'information sur les différentes réunions de travail ou de commissions, elle demande qu'un compte-rendu soit fait

Elle souhaite faire un tour de la commune avec tous les conseillers pour définir les différents hameaux

Alain LAPOUGE : demande que les travaux chez Ribot soient terminés

Pascal COTTREAU : demande la finalisation du projet de « bibliothèque » dans l'abri bus

Serge DAVID : demande que les différentes commissions internes se réunissent afin de définir les projets 2021 et de faire des propositions notamment la culture.

Il a été décidé que le PV du dernier conseil soit validé en début de chacun des conseils.

1. Validation de la commission travaux du 27 novembre 2020

Proposition retenue par la commission : SARL DO ANGOULEME à Barbezieux pour le remplacement de 3 fenêtres de la salle des archives pour un montant de 3 058.20 € et la pose d'une porte au bureau du Maire pour un montant de 1 091.90 € soit un montant total de 4 150.10 € TTC

Proposition retenue par la commission pour l'installation du bureau du Maire pour 1 armoire basse, 2 bureaux + 1 retour, 2 fauteuils, 2 chaises chez MANUTAN pour un montant de 2 410.84 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve cette opération : une abstention concernant la validation de la commission travaux .

2. Recensement dans la commune des »basses cours «

Chaque conseiller doit faire le recensement chez chaque habitant par rapport à son secteur d'habitation (des imprimés sont à disposition)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve cette opération à l'unanimité, par vote à main levée.

Les imprimés sont à remettre à la mairie afin de les transmettre à la Préfecture

3. Changement du photocopieur

Une proposition a été faite par EB 16, concessionnaire XEROX.

Le futur photocopieur sera en location pour un montant de 68.40 €/mois sans l'agrafage ou 75.60 €/mois avec agrafage.

Le coût d'une feuille en noir et blanc sera de 0.00324 € TTC et en couleur de 0.0324 € TTC

La reprise de l'ancien photocopieur est de 150 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la location d'un photocopieur avec la fonction agrafe à l'unanimité, par vote à main levée.

4. Délibération pour le recrutement d'une secrétaire de mairie 2^{ème} ou 3^{ème} classe

Pour faire suite au renouvellement du contrat de la secrétaire de mairie qui se terminait au 31/12/2020, nous devons déposer sur le site de l'emploi territorial une candidature de secrétaire de mairie pour poursuivre son contrat. Une délibération doit être faite pour la poursuite du contrat pour un délai de 3 mois.

Une délibération de création de poste adjoint administratif territorial principal a été créée en décembre 2017 sous le N° 2017-9-3.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve cette opération à l'unanimité, par vote à main levée.

5. Questions et infos diverses

- ATD 16 : demande d'informations pour l'installation d'une procédure de sauvegarde, une rencontre avec ATD 16 doit être programmée.
- Approbation d'un flyer pour informer les habitants de la mise en place du site internet
- Changement du papier en-tête pour l'adresse du site internet
- Mise en place de la commission sociale et culturelle en urgence afin de déterminer les projets 2021

- Projet de l'installation de trois conteneurs verre (les Coffres – chez Ribot – les Hérauds)
- Validation des conseils municipaux : 09/09/2020 – 21/09/2020 – 18/11/2020

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23H00.